



SAINT LEU D'ESSERENT ATHLETISME

Siège social : Mairie de St Leu d'Esserent

AFFILIATION F.F.A. : N° 1.21.060. 038.

Agrément Jeunesse et Sport : N° 09.60.11.S par arrêté préfectoral du 02/03/2009

DEMANDE D'ADHESION Compétition/découverte/running/ Marche nordique SAISON 2023/2024 (ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE MERCI)

NOM PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE..... Masculin Féminin

NATIONALITE.....

ADRESSE..... N° ☎
.....

..... CODE POSTAL.....

VILLE.....

Email OBLIGATOIRE, merci de noter lisiblement votre adresse :

Email.....

LICENCE :

Renouvellement de licence : N° Licence SLA

Création : n'a jamais été licencié à la FFA :

Mutation : (licencié la saison précédente) N° licence Nom du Club.....

Vous avez été licencié à la FFA avant la saison précédente

N° Licence..... Club

Le certificat médical est remplacé par le PPS (parcours prévention santé) à partir du 1^{er} /09/2023. Il sera à remplir sur votre espace licencié une fois la licence saisie. Vous recevrez un email avec un accès à votre espace licencié pour vous y connecter. Il y aura 5 étapes à valider.

Les U 18 peuvent être dispensés de certificat médical sur présentation du questionnaire de santé mineurs.

CASE CI-DESSOUS A REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR LES ADHERENTS MINEURS

Autorisation parentale, déplacements pour se rendre aux différentes compétitions ;

Mr ou Mme Autorise mon fils* ma fille*

A être transporté(e) par les responsables de SLA pour se rendre sur les lieux des compétitions d'athlétisme et de prendre les dispositions nécessaires en cas d'hospitalisation. Signature obligatoire des parents ou tuteur pour les mineurs (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature :

Important : l'Inscription au Club SLA ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement et du PPS ou questionnaire de santé validé sur l'espace licencié. Ce bulletin d'inscription doit être obligatoirement signé.

Règlements (possibilité de régler en 3 fois) :

Chèques espèces

Pass'sport du conseil départemental (- de 18 ans)

Coupon sport ANCV / chèque vacances

Pass' sport 50 euros

Le

Signature Athlète et parents Obligatoire.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

je refuse l'utilisation de mon image.



SAINT LEU D'ESSERENT ATHLETISME

Siège social : Mairie de St Leu d'Esserent

AFFILIATION F.F.A. : N° 1.21.060. 038.

Agrément Jeunesse et Sport : N° 09.60.11.S par arrêté préfectoral du 02/03/2009

Levillain Christine
Présidente de St Leu Athlétisme
Christine.levillain@free.fr
06 68 16 57 35

TARIFS D'ADHESION SAISON 2023/2024
Compétition/découverte/running/ Marche nordique
Prix de l'inscription (Licence + adhésion SLA + Assurance)
Tarifs maillot club 20 euros (débardeur ou TS)
Vestes 40 euros (option) Tenues à régler séparément de la cotisation.

Catégories H et F**	CODES	Années de naissance	1 ^{ère} licence Maillot inclus	Renouvellement
				€
Eveil Athlétique	EA	2015/2016/2017	150 €	130 €
Poussin	PO	2013/2014	150 €	130 €
Benjamin	BE	2011/2012	150 €	130 €
Minime	MI	2009/2010	150 €	130 €
Cadet	CA	2007/2008	150 €	130 €
Junior	JU	2005/2006	150 €	130 €
Espoir	ES	2002/2003/2004	150 €	130 €
Senior	SE	1990/2001	150 €	130 €
Master	MA	1989 et avant	150 €	130 €
Loisirs / running/Marche N	LOI	2005 et avant	80 € (sans maillot)	80 €
Dirigeant/encadrant	ENCA	2004 et avant		

*A partir du 2^{ème} adhérent d'une même famille, une déduction de 10 € sera appliquée au prix
 ** Le changement de catégorie sera effectif au 1^{er} septembre 2023, les tarifs concernent la saison (sept 2023 à août 2024) **Les coupons sports de 20 € du conseil départemental sont à déduire ainsi que les pass'sport (Etat) de 50 euros pour les bénéficiaires.**

Lieu d'entraînement : Stade Pascal GROUSSET et Gymnase en hiver pour les EA PO.

CATEGORIES	JOURS / HORAIRES
EA	Vendredi 18 h 15 / 19 h 15.
PO	Mercredi 16h / 17 h 30. Vendredi 18 h 30 / 20 h.
Benjamins / min débutants.	Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h.
Minimes confirmés	Lundi /Mercredi/ vendredi 18h30 à 20 h.
CA à Master.	Lundi / mercredi / vendredi 18 h 30 / 20 h et selon les préparations aux compétitions. Horaires pouvant être modifiés. Piste et travail d'appuis le vendredi pour les coureurs.
Marche nordique/ running	Marche nordique : Mardi et jeudi 18 h 30 à 20 h (20h30 l'été) Groupe débutant Mercredi 18 h30 / 20h samedi 9 h / 10h30. Running : Horaires à définir selon le nombre d'inscrits.

Tenues de sports SLA : tous les athlètes de SLA, lors de compétitions officielles, doivent porter obligatoirement le maillot du club.